

NOS LOCATIONS DISPONIBLES ! SANS FRAIS D'AGENCE !

03 26 68 37 11

cecile@laric.fr

Maison T5 - Suippes

Réf : 4817



- Idéal famille ! 113 m² avec jardinet offrant 1 grand séjour traversant, 1 cuisine indépendante, 4 chambres, 2 SDB, 2 WC.
- Loyer H.C: 626€ • Charges mensuelles: 27€ • DPE: C GES: D

Appartement T3 - Hyper centre Châlons

Réf : 6109

03 26 26 82 60

cecile@laric.fr

- Vue exceptionnelle sur la Cathédrale ! 78 m² comprenant 1 séjour lumineux, 1 cuisine séparée, 2 chambres, 1 SDB, possibilité de parking souterrain.

- Loyer H.C: 638€ • Charges mensuelles: 61€ • DPE: D GES: B



03 26 68 37 11

cecile@laric.fr

Appartement T5 - Châlons

Réf : 2547



- Tout confort ! Ascenseur, 104 m² disposant d'1 beau séjour avec balcon, 4 chambres, 1 cuisine fonctionnelle séparée, 1 SDB, 1 WC séparé, rangements, cave, parking aérien.

- Loyer C.C: 601€ • Proche C.C Carrefour • DPE: D GES: E

Type 3 de standing - Proche centre-ville

Réf : 3927

03 26 26 82 60

cecile@laric.fr

- Exposition idéale sud/ouest ! Ascenseur, 133 m² offrant 1 magnifique salon-séjour de 40 m² avec balcon filant, cuisine aménagée, 1 SDB, 1SDD.

- Loyer H.C: 718€ • Charges mensuelles: 233€ • DPE: D GES: E



ENVIE DE DEVENIR PROPRIETAIRES ? VOICI NOS APPARTEMENTS A VENDRE

03 26 26 82 60 cecile@laric.fr

Appartement T3 - Mont-Héry

Réf : 483



- SANS FRAIS D'AGENCE ET FRAIS DE NOTAIRES REDUITS, 60 m² situé au 2^{ème} étage offrant 1 entrée avec placard, 1 séjour lumineux, 2 chambres, 1 cuisine indépendante, 1 SDB, 1 WC séparé, cave. Chauffage ind. gaz.

- Prix net vendeur: **65 308€ (prix préférentiel RIC)** • Copro. de 72 lots dont 22 lots principaux • Charges de copro.: 56€/mois • DPE: D GES: E

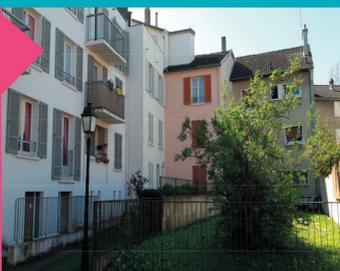
T3 - Proche centre-ville de Châlons

Réf : 3299

03 26 26 82 60 cecile@laric.fr

- SANS FRAIS D'AGENCE ET FRAIS DE NOTAIRES REDUITS, 61 m² situé au 2^{ème} étage comprenant 1 entrée, 1 cuisine fonctionnelle séparée avec placard, 1 séjour, 2 belles chambres, 1 SDB et 1 WC, cave. Chauffage ind. gaz.

- Prix net vendeur: **65 956€ (prix préférentiel RIC jusqu'au 22/12/2018)** • Copro. de 82 lots dont 31 lots principaux • Charges de copro. : 75€/mois • Place sur le parking souterrain: 3000€ • DPE: E GES: F



NUMERO 28 | OCTOBRE 2018

BULLETIN D'INFORMATION DE LA RIC

SPÉCIAL ÉLECTIONS

LE RIC INFOS



LOCATAIRES VOUS ÊTES LES PREMIERS CONCERNÉS, VOTEZ!



ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIC

ELISEZ VOS REPRÉSENTANTS DU **21/11/2018** AU **07/12/2018**

À L'HEURE DE LA DERNIÈRE LEVÉE DU COURRIER



QUI SONT-ILS ?

D'horizons divers et variés, membres d'une association œuvrant dans le logement social, les représentants que vous allez élire sont nécessairement locataires de notre patrimoine. Découvrez en page centrale de ce numéro les professions de foi et les 6 candidats des 2 listes en présence. Les sièges (au nombre de 3) revenant à chaque liste en fonction du résultat du scrutin seront attribués dans l'ordre des noms figurant sur la liste, à la proportionnelle au plus fort reste.



QUAND VOTER ?

Dès que vous recevrez le matériel de vote*, soit à partir du **21/11/2018** jusqu'au **07/12/2018**.

*les professions de foi des 2 listes en présence, les bulletins de vote, une enveloppe préaffranchie (enveloppe T), une enveloppe de couleur



COMMENT VOTER ?

- 1 Vous glissez le bulletin de vote de votre choix dans l'enveloppe de couleur
- 2 Vous glissez l'enveloppe de couleur dans l'enveloppe T sur laquelle vous mentionnez vos nom et adresse et vous apposez votre signature (à défaut de signature, le vote est nul).
- 3 Vous postez l'enveloppe T sans l'affranchir dans une boîte aux lettres. Votre bulletin de vote devra être impérativement acheminé par la poste

Quel est le rôle des représentants que vous allez élire ?

Porte-paroles de vos préoccupations quotidiennes en terme d'habitat, cadre de vie et qualité de service, vos représentants apportent leur regard du terrain, exposent vos attentes et débattent des orientations de gestion de LA RIC.

Administrateurs de LA RIC élus pour quatre ans, les trois représentants que vous allez élire siégeront :

- Au sein des instances décisionnaires de LA RIC que sont les Conseils d'Administration et les Assemblées Générales avec voix délibératives,
- Au Conseil de Concertation Locative, instance consultative d'échanges.

La commission électorale :

Présidée par le Président de la Société, elle est constituée d'un membre du Conseil d'Administration ne représentant pas les locataires et d'un mandataire de chacune des listes des représentants des locataires constituées (délibération du CA du 10/09/2018).

Elle assure le bon déroulement des opérations électorales - dépouillement des votes lundi 10 décembre 2018 à partir de 14 heures - jusqu'à la proclamation des résultats qui seront affichés dans les halls mardi 11 décembre dans la journée.

LES CANDIDATS CNL La Renaissance Immobilière Châlonnaise

Les candidats de la CNL mettront à votre disposition leur temps, leur dévouement, mais aussi leur expérience, leur compétence et leur sérieux pour que vos droits de locataire soient en permanence protégés et défendus.



Francis ROY
Administrateur sortant
- Retraité -
Châlons Nord Mont Héry



Myriam VIDAL
Adjointe Administrative
- Ministère de l'Agriculture -
Fagnières



Claude TILLIER
Administrateur sortant
- Retraité -
Conseiller Prud'homal



Brigitte PINTE
En recherche d'emploi
Châlons SUD



Gilles BEAUFILS
- Retraité - Membre
du bureau aggro CNL
Châlons Rive Gauche



Eveline LORENTZ
- Retraitee - Membre
du bureau CNL Schmit
Châlons Nord



Confédération Nationale du Logement

Une nouvelle fois, la CNL se présente à vous dans cette élection des représentants des locataires au Conseil d'Administration de La Renaissance Immobilière Châlonnaise. Celles et ceux qui nous connaissent, savent notre disponibilité et notre sérieux.

La CNL, présente et active dans tout le patrimoine, siège à LA RIC depuis de longues années, au Conseil d'Administration, au Conseil de Concertation Locative, à la Commission d'Attribution des Logements, ou encore à la Commission d'Appel d'Offres.

Dans le mandat qui s'achève, nos administrateurs sortants avec l'association CNL, ont porté haut et fort vos doléances pour améliorer vos conditions de vie et de logement. Partout, nos militantes et militants locataires comme vous même défendent vos intérêts de locataires, pour un logement social de qualité, et contre les augmentations de loyers et des charges. Vous nous avez souvent accompagnés dans nos démarches, c'est comme cela que nous concevons notre rôle et que nous menons notre activité.

Certes, il reste beaucoup à faire et plus encore dans ce moment présent où la politique actuelle conduit par exemple à la baisse des moyens des organismes et par conséquent à la réduction de programmes de constructions, de travaux ou de réhabilitations...

Dans cette élection la CNL reste plus que jamais l'organisation de défense des locataires et du logement social, toujours à votre écoute et à votre disposition.

C'est pourquoi nous vous rappelons ci-dessous nos coordonnées.

N'hésitez pas à faire appel à nous !

Association CNL de l'Agglomération Châlonnaise (Amicales et groupements de quartiers)

- NOS PERMANENCES -

Chaque mardi de 15h à 18h
18 rue Clamart à Châlons-en-Champagne
et le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h
Tour Lavoisier 8 rue Lavoisier à Châlons-en-Champagne

**Vous pouvez également prendre rendez vous en laissant
votre message et vos coordonnées**

Par téléphone **03 26 21 32 91**
Par internet à cnlagglo.chalons@orange.fr

**Dans quelques jours du 21 au 27 novembre,
vous recevrez notre profession de foi
et le matériel de vote.
A cette occasion, nous reviendrons
sur les raisons de voter et de faire voter CNL.**

vu les candidats



QUI SOMMES-NOUS ?

L'AFOC est une association loi 1901 créée en 1974 et reconnue représentative au niveau national. Elle réunit des militants qui agissent en toute indépendance et au quotidien pour défendre le droit des locataires.

LE LOGEMENT HLM :

**« une conquête sociale, un modèle économique, un patrimoine collectif
et un droit aujourd'hui menacés ! »**

FACE AUX MENACES DE LA NOUVELLE ACTION PUBLIQUE, l'AFOC milite pour la sauvegarde du logement HLM, qui a fait ses preuves depuis des décennies et qui s'est édifié sur la redistribution et la solidarité, deux principes qui inspirent également notre modèle social et dont fait partie l'aide au logement (APL) ou aide à la solvabilité.

L'AFOC SE MOBILISE

La réduction des ressources des bailleurs et celle des aides personnelles allouées aux locataires menace le modèle économique actuel. La pression exercée se traduit par :

- Une restriction des conditions d'accès au parc social
- Une fragilisation du statut du locataire
- Une remise en cause du principe de maintien dans les lieux
- Un risque de dégradation à venir du parc existant et le démantèlement des organismes
- La menace d'abandon du principe de mixité sociale...

L'AFOC REVENDIQUE

L'accès au logement économiquement
abordable, de qualité et
dans un environnement préservé
pour tous

L'AFOC APPELLE

Tous ses militants et tous ses sympathisants
à se mobiliser et à faire aboutir
les revendications pour la préservation
des droits des locataires et la sauvegarde
du logement HLM.

**Mon logement, je le défends,
JE VOTE pour les Candidates et les Candidats de l'AFOC**



Sébastien TARAMINI
7 Place de la Révolution
51000 CHALONS



Kassandra QUEMENEUR
2 Rue de la
Rochefoucauld
51000 CHALONS



Porfirio DIAS DAMOTA
42 rue de la Noue
du Moulin
51510 FAGNIERES



Catherine BLAISE
22 Av du 29/08/44
51000 CHALONS



Serge VERBRUGGHE
17 Rue de Vertus
51000 CHALONS



Ghislaine BOURGEOIS
6 Av du 29/08/44
51000 CHALONS

vu les candidats